

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DAC 588 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Joséphine Baker 40 rue Pierre Fontaine à Paris 9e

Mme Hélène BIDARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2018 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Joséphine Baker 40 rue Pierre Fontaine à Paris 9e ;

Vu l'avis du conseil du 9e arrondissement en date du 5 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Hélène BIDARD, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Joséphine Baker 40 rue Pierre Fontaine à Paris 9e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Ici Joséphine Baker (1906-1975) artiste de Music-hall, Résistante, Militantes des Droits Civiques, tint un cabaret de 1926 à 1928 favorisant la diffusion du jazz et de la culture afro-américaine».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 000 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, AP 1800409, rubrique 3121, nature 23138, exercices 2018 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO